

DEC220638SGCN

Décision modifiant la décision DEC183078SGCN du 10 décembre 2018, portant nomination des membres du Conseil scientifique de l'institut des sciences de l'information et de leurs interactions.

LE PRESIDENT-DIRECTEUR GENERAL,

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique ;

Vu le décret du 24 janvier 2018 portant nomination de M. Antoine Petit aux fonctions de président-directeur général du Centre national de la recherche scientifique ;

Vu la décision DEC100003SGCN du 22 février 2010 fixant la composition, le mode d'élection et le fonctionnement des Conseils scientifiques d'institut ;

Vu la décision DEC183078SGCN du 10 décembre 2018, portant nomination des membres du Conseil scientifique de l'institut des sciences de l'information et de leurs interactions ;

Vu la décision DEC183103DAJ du 21 décembre 2018 portant nomination de M. Alain Schuhl aux fonctions de directeur général délégué à la science (DGD-S) ;

Vu la décision DEC183105DAJ du 21 décembre 2018 portant délégation de signature à M. Alain Schuhl, directeur général délégué à la science (DGD-S) ;

Vu l'avis du Conseil scientifique du CNRS du 27 janvier 2022,

DECIDE :

Art. 1^{er}

L'article 1^{er} de la décision du 10 décembre 2018 susvisée est modifié comme suit :

« Monsieur Silviu NICULESCU, Directeur de recherche » en remplacement de Monsieur Hervé LIEBGOTT, Professeur, démissionnaire.

Au titre de personnalité étrangère :

« Madame Marilena VENDITTELLI, Professeur » en remplacement de Monsieur Rachid GUERRAOUI, Professeur, démissionnaire.

« Monsieur Pascal BROSSARD, Professeur » en remplacement de Monsieur Raphaël JUNGERS, Professeur, démissionnaire.

Article 2

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du Centre national de la recherche scientifique.

Fait à Paris, le

CNRS
Campus Gérard Mègle
3, rue Michel-Ange
75794 Paris cedex 16
T. 01 44 96 40 00
www.cnrs.fr

Alain SCHUHL

